MUNICIPALITÉ DE SAINT-MICHEL

1700, rue Principale
Saint-Michel (Québec) J0L 2J0
Tél. : (450) 454-4502 Fax. : (450) 454-7508
www.municipalite-saint-michel.ca

Bulletin d'information municipal mensuel

Édition du mois de mai 2012

BUREAU MUNICIPAL

Il est important de prendre note que le bureau municipal sera fermé le lundi 21 mai 2012 pour la Fête des Patriotes.

Il aussi important de savoir que le bureau municipal ferme maintenant à 12h00 le vendredi et ce, jusqu'à l'automne prochain.

VENTE DE GARAGE MUNICIPALE ANNUELLE

La vente de garage municipale annuelle aura lieu les 19, 20 et 21 mai 2012. Surveillez le prochain communiqué couleur qui vous parviendra par la poste très prochainement. Pour informations, communiquez avec la responsable Mme Lise Lavallée par téléphone au 450-454-2282 ou par internet au l.r.lavallee@hotmail.com

SOCCER 2012

Le Conseil municipal de St-Michel a annoncé dernièrement que la Municipalité de Saint-Michel accordera une subvention de 50.00$ à chaque jeune de St-Michel de moins de 18 ans qui sera inscrit au soccer de St-Rémi pour la saison d'été 2012.

Les citoyens de St-Michel qui ont payé le 110.$ au Club de soccer Roussillon à l'inscription devront présenter la preuve originale d'inscription et de paiement afin de recevoir la subvention de 50.00$ par enfant et la Municipalité de St-Michel leur enverra un chèque plus tard par la poste.

SÉCURITÉ DES PISCINES RÉSIDENTIELLES

Suite à l'arrivée du printemps, nous aimerions vous rappeler l'importance de bien suivre la règlementation lors de l'installation de votre nouvelle piscine. Vous pouvez en tout temps consulter la règlementation sur le site web de la municipalité au www.municipalite-saint-michel.ca ou au bureau municipal. Nous vous rappelons que vous devez prendre un permis pour toute nouvelle installation.

PROJETS DE TRAVAUX EXTÉRIEURS ET RÉNOVATIONS INTÉRIEURES

Venez vous informer des règlements en vigueur pour vos projets de construction, rénovation ou autres. De plus, **faites vos demandes de permis à l'avance** car le délai de traitement est augmenté en raison du nombre de demandes reçues en cette période de l'année.

VANDALISME

La municipalité de Saint-Michel sollicite votre coopération en matière de vandalisme. S'il vous arrive d'être témoin d'actes de vandalisme commis sur les bâtiments municipaux, les arbres ou sur tout autre équipement des trois (3) parcs de la municipalité, nous vous demandons de rapporter immédiatement l'incident en téléphonant au **911**. Votre appel demeurera confidentiel.

Si vous constatez des dégâts sans avoir été témoin des actes posés, nous vous prions d'en avertir la municipalité en appelant au 450-454-4502, afin que les réparations soient effectuées le plus rapidement possible.

DÉCHETS DANGEREUX

Nous désirons vous rappeler que les résidus domestiques dangereux (RDD) ne doivent pas être jetés dans les déchets. Les produits pour piscines, les huiles et filtres usagées, bonbonnes de propane, pots de peinture, seringues et les produits nettoyants sont régulièrement à l'origine d'incendies dans les bennes des camions et de blessures corporelles pour des éboueurs.

ASSOCIATION DES POMPIERS VOLONTAIRES DE ST-MICHEL

Souper spaghetti au profit de l'Association des pompiers volontaires de St-Michel

Dimanche, le 6 mai 2012 de 16h00 à 19h00
À la salle communautaire de St-Michel
412 Place St-Michel

13 ans et + : 10 $
6 à 12 ans : 5 $
0 à 5 ans : gratuit

Spaghetti, saucisse, pain, dessert et café
Boissons en vente sur place

COMITÉ D'EMBELLISSEMENT DE ST-MICHEL

Bonjour,

Ce 7 mai, à la salle communautaire se tiendra notre soirée échange de bulbes et de vivaces. À 19h00, M. Martin Miljour nous fera un petit exposé sur l'importance et la facilité de composter. Vers 19h30, M. Serge Martin nous entretiendra sur les rosiers.

Lors de cette soirée, des cartes de membre de notre société d'horticulture seront en vente au coût de 5.00$. Il y aura des prix de présence et vous pourrez échanger des trucs autour d'un bon café.

Merci et à bientôt,

Michel Martin, publiciste

COMITÉ D'EMBELLISSEMENT DE ST-MICHEL

Bonjour,

Tel que promis, voici la grille d'évaluation qui sera appliquée à notre municipalité par le classificateur des Fleurons du Québec.

- 340 points seront réservés au *Domaine municipal* (+ 30 points)
- 230 points sont réservés au *Domaine résidentiel* (- 40 points)
- 180 points sont réservés au *Domaine Institutionnel* (idem)
- 140 points sont réservés au *Domaine commercial et industriel* (idem)
- 160 points sont réservés au *Domaine initiatives communautaires et au développement durable* (+ 10 points)

La nouvelle répartition des points dans le domaine municipal est la suivante:

- Entrées : 40 points (idem)
- Parcs principaux : 75 Points (+5 points)
- Parcs secondaires : 55 points (+ 5 points)
- Espaces verts, îlots et parcs de voisinage : 30 points (idem)
- Hôtel de ville : 50 points (idem)
- Autres édifices municipaux : 55 points (+ 5 points)
- Voies publiques et stationnement : 35 points (+ 15 points)

Les visites d'évaluation débuteront à la mi-juillet et se termineront au cours du mois de septembre.

Merci de votre collaboration habituelle.

Michel Martin, publiciste

ASSOCIATION RÉCRÉATIVE DE ST-MICHEL
Camp de jour pour les 5-12 ans – été 2012

Les inscriptions pour le camp de jour auront lieu le **mercredi 31 mai au Centre Communautaire de St-Michel de 19:30 à 21:00**.

Le camp de jour débutera le mardi 26 juin et se terminera le vendredi 17 août. Les horaires seront de 8:30 à 16:30. Coût d'inscription 1er enfant $280, 2e enfant $270 et 3e enfant & plus $260. Un service d'heures prolongées sera aussi offert (de 7h00 à 8h30 ainsi que de 16h30 à 18h00). **Un rabais de $20 par enfant sera appliqué pour les inscriptions faites le soir de l'inscription uniquement pour la saison complète.**

Veuillez noter que, cette année, nous vous offrons la possibilité d'inscrire votre enfant pour le nombre de semaines désirées monnayant un coût de 45$ par semaine. Cependant, les dates des semaines auxquelles vous désirez inscrire votre enfant devront être connues lors de la soirée d'inscription (sans possibilité de changement).

Ces coûts n'incluent pas les sorties et le Service d'heures prolongées.

**** Apporter les cartes d'assurance maladie des enfants. ****

LE RACONT'ARTS

Sortez vos sous…et faites des affaires ``d'Art''

Une Maison de la Culture dans la Municipalité de St-Michel ? C'est maintenant une réalité !

Dès juillet, Le Racont'Arts mettra en branle ce projet culturel qui touchera toute la Région de la MRC Jardins de Napierville. Afin de faciliter cette acquisition et d'acquérir l'équipement nécessaire l'organisme a débuté une campagne de financement ayant comme objectif de 10,000$.

Nous vous invitons à participer à cette grande levée de fonds en vous procurant une carte de membre.

Membre régulier $20 / 2 ans (Rabais et privilèges sur nos spectacles)
Membre communautaire $50 / 2 ans (Mêmes avantages+ support technique et prêt de matériel)
Membre corporatif $100 / 2 ans (Mêmes avantages que membre régulier + promotion et publicité)

Des demandes d'adhésion sont disponibles **à L'Épicerie AXEP, 1688 principale St-Michel**

Votre collaboration nous est précieuse !

Pour plus d'informations: Nataly Boulerice ou Denise Daoust 450-454-4333

SOCIÉTÉ D'HISTOIRE DES XI

La Société d'histoire des XI désire informer la population de la MRC de la tenue de sa prochaine conférence qui aura lieu le 30 mai prochain.

Sujet :	Les Irlandais en Nouvelle-France
Conférencier :	Monsieur Michel Barbeau
Quand :	Mercredi 30 mai 2012 à 19h30
Où :	Chalet des Loisirs de St-Jacques-le-Mineur 263 boul. Édouard VII Saint-Jacques-le-Mineur
Coût :	$3.00 pour les non-membres Membres : gratuit

Pour plus d'information, contactez Anne Pinsonneault au 450-245-1046

SOURIRE SANS FAIM

Parce que nous connaissons tous des personnes atteintes d'un cancer, la Boutique du Bambin a décidé de s'impliquer dans la campagne «Osez le donner», qui a présentement cours partout au Québec. Dans le cadre de cette opération pour la Fondation du cancer du sein du Québec, la Boutique du Bambin a procédé à une cueillette de soutiens-gorges. Plus de 900 soutiens-gorges amassés pour cette cause et, une fois de plus, nous constatons la grande générosité qui règne chez nous.

Trop petit… trop grand…. trop usé… qu'importe la marque…, chaque soutien-gorge amassé, 1 $ est remis pour la Fondation du cancer du sein du Québec. Donc, ne les jetez pas et osez les donner à la Boutique du Bambin. Vous pouvez vous rendre, à tout moment dans l'année, les remettre à la Boutique du Bambin au 2A, rue Ste-Famille à Saint-Rémi (voisin du CLSC).

Nous sommes tous touchés par cette maladie car nous avons tous une mère, une sœur, une amie, une collègue.....qui en souffrira un jour. Ensemble faisons la différence!